



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22079635

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

27 JUIN 2022

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0434 001 061**

Nom

(en entier) : **PROVA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Morgelines 8 à 5100 Naninne**

Objet de l'acte : Renouvellement - pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2022 :

Après délibérations, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

1. Renouvellement de mandat d'administrateur

L'assemblée générale ordinaire procède au renouvellement du mandat d'administrateur des personnes suivantes, à dater de ce jour, pour une période qui finira immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2028 :

- Monsieur Gilles Delvaux
- Monsieur Luc Goessens
- Mr Bricolage SA, représentée par son représentant permanent, Monsieur Yves Puddu
- RDW Management SRL, représentée par son représentant permanent, Monsieur Réginald de Woot de Trixhe

Les mandats d'administrateurs de Monsieur Gilles Delvaux et de Mr Bricolage SA, représentée par son représentant permanent, Monsieur Yves Puddu, seront exercés à titre gratuit.

Les mandats d'administrateur de Monsieur Luc Goessens et de RDW Management SA, représentée par son représentant permanent, Monsieur Réginald de Woot de Trixhe, seront exercés à titre rémunéré.

Chaque administrateur dont le mandat a été renouvelé déclare accepter son mandat.

2. Renouvellement du mandat du commissaire

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire de Audicia SRL, (Numéro d'entreprise BE 0667.912.009 / RPM Hainaut, division Charleroi), ayant son siège à rue de Bomerée 89, 6534 Gozée, représentée par Monsieur Philippe Beriot, réviseur d'entreprise. Ce renouvellement est effectif à compter de ce jour et prendra fin après l'assemblée générale qui délibérera et décidera des comptes annuels de la troisième année comptable.

La rémunération annuelle du commissaire s'élève à 6.625 € HTVA.

3. Pouvoirs

L'assemblée générale donne tout pouvoir à Madame Cindy Torino et/ou Madame Anna Müller, ou à tout collaborateurs/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publications légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'Entreprise compétent, des Guichets d'Entreprise et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 9 juin 2022 :

1. A l'unanimité des voix, le conseil d'administration renomme pour une période qui commence ce jour et qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2028 :

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/07/2022 - Annexes du Moniteur belge



•RDW Management SRL, ayant son siège à Rue du Pré Maillard 1, 1331 Rixensart, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0864212986 (RPM Brabant Wallon), représentée par son représentant permanent, Monsieur Réginald de Woot, comme administrateur délégué et président du conseil d'administration.

RDW Management SRL, représentée par son représentant permanent, Monsieur Réginald de Woot, susmentionné, déclare accepter les mandat qui lui ont été confiés.

2. Pouvoirs

Le conseil d'administration donne tout pouvoir à Madame Cindy Torino et/ou Madame Anna Müller, ou à tout collaborateurs/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publications légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'Entreprise compétent, des Guichets d'Entreprise et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Anna Müller,
Mandataire